

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUÉRARD

Nombre de membres

En exercice : 19

Votes : 19

SÉANCE DU 29 MARS 2021

Date de la convocation : 22 Mars 2021

Date d'affichage : 22 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué le 29 décembre 2020, s'est réuni dans la salle du Grand Morin, à huis-clos au vu de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

**Étaient présents** : M. Daniel NALIS, Mme Geraldine GRIBOVALLE, M. Joël PICART, Mme Anne Marie THIEBAUT, M. Benoit LOCART, Mme Dominique BIRGY, Mme Julie BABIN, Mme Béatrice DELOUMEAUX, M. Pierre FONTAINE, M. Sébastien JOUAN, M. Daniel KISZEL, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, Mme Nathalie LORENTZ, M. Dominique MEHL, M. Thierry PIEDELOUP, Mme Nathalie PIETU, M. Jean-Sébastien SIBOUR.

**Absents représentés** :

Mme Laurence GILLIOTTE a donné pouvoir à M. Benoit LOCART

**Absente excusée** : -

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique BIRGY

**FINANCES**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU C.C.A.S.**

- ✓ **VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-7, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention au C.C.A.S. au titre de l'année 2021,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **APPROUVE** l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2021 d'un montant de 6 100,00 € (six mille cent euros),
- ✓ **DIT QUE** les crédits sont prévus au budget 2021 au compte 657362 « subvention au C.C.A.S. ».

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Daniel NALIS.